



quels droits pour un licenciement pour vol ???

Par **zette**, le **24/04/2012** à **18:17**

bonjour

je viens d etre mise a pied pour vol selon mon employeur....

en effet je suis accusé d avoir donner des produits alimentaires que je n aurais pas du aux restaurants du coeur ...

tout de suite la police a ete appelé car mon employeur pense qu il y avait trafic avec euxce qui est complètement faux et non prouvé !!!

apres audition je viens de rentrer chez moi

il est vrai que j ai donné des produits que je n aurais pas du,poulet, oeufs jambon.. ,produits qui aurait du etre en rayon et non a la" casse"....

bref je suis convoqué dans une semaine par la RRH pour signer mon licenciement

je suis evidement tres inquiet....

si la cause de vol ce confirme

ai je droit au indemnites chomage ???

est ce que je vais toucher mon solde de tout compte ???

j ai une epargne salarial dans l entreprise on t il le droit d y toucher ou de bloquer mon compte ???

merci pour vos reponses

cordialement

Par **P.M.**, le **24/04/2012** à **19:25**

Bonjour,

Comment ça, vous ne pouvez pas être convoqué dans une semaine pour signer votre licenciement sans qu'il y ait eu un entretien préalable au cours duquel je vous conseillerais d'ailleurs de vous faire assister...

Par ailleurs, tout licenciement ouvre droit à indemnisation par Pôle Emploi même si un licenciement pour faute grave vous priverait uniquement de l'indemnité de préavis et de licenciement...

Par **zette**, le **24/04/2012** à **19:44**

merci pour votre reponse

la RRH m a fait signé ce matin et remis en main propre la notification" d une mise a pied a titre conservatoire "
et dans ce courrier il est presicé que je suis invité a me presenter le 5/04 pour un entretien relatif a une eventuelle mesure de licenciementsuite aux faits constatés ...
mon ambition n est pas de rester au chomage loin de la ...mais si vous me dites que j ai le droit a des indemnites cela me laisse un peu de temps pour me retourner
et concernant le solde de tout compte ?
et de l epargne salarial ??
j avoue que je suis" a terre" apres 20 ans de bon et loyaux sevices dans cette grande distribution
par avance merci

Par **P.M.**, le **24/04/2012** à **19:51**

C'est donc bien cela, même si je présume que le rendez-vous est prévu pour le 05/05 et je vous conseillerais à nouveau de vous faire assister lors de l'entretien préalable, de préférence par un Représentant du Personnel ou, en absence dans l'entreprise, par un Conseiller du Salarié, comme cette possibilité doit être rappelée dans la convocation...
Puisqu'un licenciement pour faute grave vous priverait **uniquement** de l'indemnité de préavis et de licenciement, c'est que vous avez droit au reste...

Par **zette**, le **24/04/2012** à **19:58**

oui bien sur le 05/05
escusez moi j ai du mal a reprendre mes esprits.....
je me ferais assister meme si tout est joué ...
encore merci pour vos reponses
je suis un peu plus rassuré
cordialement

Par **zette**, le **26/04/2012** à **16:34**

bonjour
voila la premiere etape de passée
je sors du commissariat apres etude et selon le procureur de la republiqueaffaire clasée sans suite.... ouf !!!!
prochaine etape entretien avec la RRH ,et la je vais negocier mon licenciement et plus pour vol mais eventuellement pour faute proffesionnelle avec indemnité de depart.....
a votre avis est ce la bonne methode ??
cordialement

Par **P.M.**, le **26/04/2012** à **17:27**

Bonjour,

Je vous conseillerais de voir avec la personne qui va vous assister mais à mon avis, ce ne serait pas dans le cadre d'une négociation mais plutôt de dissuader l'employeur de vous licencier puisque la plainte est classée sans suite ou en tout cas pour faute grave...

Par **zette**, le **26/04/2012** à **17:43**

oui tout a fait

mais je suis quand même fautif d'avoir donné des produits que je n'aurais pas du après il faut voir avec l'employeur, mais dans le cas où il me garderait ce qui serait très surprenant de leur part

cela risque d'être l'enfer pour moi, connaissant toutes les méthodes qu'ils pratiquent pour faire pression

après 19 ans d'ancienneté raisonnablement que puisse je espérer financièrement ??

cordialement

Par **P.M.**, le **26/04/2012** à **17:50**

Si le licenciement n'est pas pour faute grave, l'employeur devrait vous payer la période de mise à pied conservatoire et vous devriez effectuer le préavis à moins que l'employeur vous en dispense et l'indemnité légale de licenciement est de 1/5^e de mois de salaire par année de présence + 2/15^e à partir de la 10^e année mais celle prévue à la Convention Collective applicable peut être plus favorable...

Par **nanu**, le **12/12/2014** à **06:54**

Bonjour,

Je viens d'être mis à pied après avoir pris un livre que je n'ai pas payé.

La veille j'ai mis ce livre de côté dans mon bureau pour le payer plus tard.

Lorsque je suis sortie le lendemain une alarme sonne provenant de mon sac, il s'est passé qu'une personne dans mon bureau il y a du va et viens à mis ce livre dans mon sac.

Prise de panique lorsque le directeur m'a demandé si je l'avais pris j'ai dit oui puisque je savais que les caméras m'avaient vu le prendre la veille

Je suis cadre et je pense avoir perdu ma place mais serait-il possible de revenir sur mes paroles à l'entretien.

Par **P.M.**, le **12/12/2014** à **09:25**

Bonjour,

Pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet...

Par **panth95**, le **12/08/2016** à **10:02**

bonjour, receptionniste dans un hotel depuis 8 ans un client m'accuse que ses affaires ont été volées par moi car j'ai nettoyé sa chambre mais je n'ai pas nettoyé que sa chambre. Je n'ai a ce jour jamais eu de problème et c'est la que je reçois un entretien préalable pour licenciement la direction a changé ne nous faisant pas confiance il m'accuse alors que je n'ai rien fait. Je ne peux me faire assister par un délégué du personnel car il ne veut pas se déplacer et le conseiller du salarié m'est refusé que faire???

Merci pour vos réponses

Par **P.M.**, le **12/08/2016** à **11:04**

Bonjour,
Pour une meilleure compréhension, il serait préférable d'ouvrir un nouveau sujet...